



## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES 6-17 ANS Automne 2024

### DATES et LIEU :

#### **Pour les 6-8 ans**

- du 21 au 25 octobre 2024
- du 28 au 31 octobre 2024

#### **Pour les 9-13 ans**

- du 21 au 25 octobre 2024

#### **A partir de 9 ans stage de déambulation**

- du 28 au 31 octobre 2024

Les stages ont lieu au gymnase des Prés, 9 chemin des Prés, Blagnac

### FONCTIONNEMENT :

- **Horaires pour les 6/8 ans** : de 14h à 16h30 (un initiateur pour 8 enfants). Fermeture à 17h.
- **Horaires pour les 9/17 ans** : de 9h30 à 16h30. (un initiateur pour 8 enfants). Repas pique-nique fourni par les parents. Les enfants mangent sur place et sont sous la surveillance des animateurs.  
NB : **Accueil échelonné le matin à partir de 9h et l'après midi à partir de 13h30. Fermeture au plus tard à 17h.** Présentation des activités le vendredi à ou à 16h30 devant les parents (En fonction des contraintes sanitaires en vigueur)

### ACTIVITES PROPOSEES :

**Stage d'initiation aux arts du cirque** : Initiation à l'acrobatie, à l'aérien, aux jeux d'équilibre, à la manipulation d'objets, à la jonglerie, aux jeux d'expression....

**Stage de déambulation** : Jongle, échasses, hula hoop, acrobatie. Les enfants participant à ce stage s'engagent à venir déambuler lors de la parade de Noël du Pep's au marché de Noël de Blagnac (date à déterminer entre le 4 et le 5 décembre à confirmer)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 11 septembre 2024 **sur le site internet** : [cirquepeps.fr](http://cirquepeps.fr). La demande d'inscription se fait uniquement via le formulaire en ligne. L'inscription est validée lorsque toutes les pièces du dossier sont réceptionnées au bureau et ce **sous 8 jours**, sous réserve de places disponibles. L'adhésion et la licence sont obligatoires

### **Documents à prévoir :**

- fiche d'inscription
- fiche sanitaire avec l'attestation de non contre-indication complétée par les parents pour les enfants non-inscrits aux ateliers hebdomadaires
- copie du carnet de vaccination
- paiement complet
- justificatif quotient familial (si inférieur à 1 300 euros). La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial défini par la CAF. En l'absence de justificatif le tarif plein s'applique.

GROUPES/TARIFS	QF supérieur à 1300€ Tarif plein	QF entre 800 € et 1299 € Tarif intermédiaire	QF inférieur à 799 € Tarif réduit
<b>Semaine du 21 au 25 octobre</b> <b>6/8 ans</b> <b>5 ½ journées</b>	<b>110€</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>100€</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>85 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)
<b>Semaine du 28 au 31 octobre</b> <b>6/8 ans</b> <b>4 ½ journées</b>	<b>88 €</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>80€</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>68 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)



## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES 6-17 ANS Automne 2024

<b>9/17 ans</b> 5 Journées	<b>180 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)	<b>165 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)	<b>140 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)
<b>Semaine du 28 au 31 octobre</b> <b>9/17 ans</b> <b>4 journées</b>	<b>144 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)	<b>132 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)	<b>112 € la semaine</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (10€) + licence FFEC obligatoire pour les non licenciés (+7,40€)

L'adhésion annuelle à l'association est de 10 € (valable du 01/09/2024 au 31/08/2025) et la licence FFEC tarif réduit coûte 7,40 € pour la pratique de 15 jours de cirque (valable 1 an du 01/01/2024 au 31/12/2024).

**Cas de dispense : dispense d'adhésion annuelle (+10 €) uniquement si votre enfant a participé à un autre atelier Pep's depuis le début de la saison 2024/2025 (atelier hebdo, session Familles en Piste). Concernant la licence, la dispense concerne les élèves inscrits aux ateliers annuels ou les enfants ayant déjà effectué moins de 10 jours de stage en 2024.**

**Règlements acceptés :** Chèques-vacances - coupons sports – chèque bancaire – espèces – paiement en ligne : <https://www.apayer.fr/ecoledecirquepeps>.

Ces séjours sont déclarés « accueil collectif de mineurs » auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale.

En cas d'annulation de votre part, moins de 8 jours avant le début du stage, ou d'arrêt en cours de stage aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de notre part, l'école de cirque vous informera immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée, sans autre indemnité.

**A prévoir pour le stage :** un goûter, une bouteille d'eau, une tenue de sport et des chaussons de gymnastique marqués au nom de l'enfant (facultatif) ainsi que le pique-nique pour les 9/13 ans qui restent à la journée.

**Tel du gymnase : 05 61 71 33 76 (uniquement pendant les stages)**  
**Ecole de cirque Pep's 9 chemin des Prés 31 700 Blagnac**  
**Tel : 05 61 44 79 68. [contact@cirquepeps.fr](mailto:contact@cirquepeps.fr)**

